

## LIEUTENANTS-GOUVERNEURS DES PROVINCES.

## 6.—Lieutenants-Gouverneurs des Provinces, 1867-1914—fin.

## COLOMBIE-BRITANNIQUE.

Nom.	Date de la nomination.	Nom.	Date de la nomination.
J. W. Trutch.....	5 juin 1871	Thomas R. McInnes ...	18 nov. 1897
Albert Norton Richards..	27 juin 1876	Sir Henri G. Joly de	
Clement F. Cornwall.....	21 juin 1881	Lotbinière	21 juin 1900
Hugh Nelson.....	7 fév. 1887	James Dunsmuir.....	11 mai 1906
Edgar Dewdney.....	1er nov. 1892	T. W. Patterson. ....	3 déc. 1909
TERRITOIRES.			
A. G. Archibald.....	10 mai 1870	Joseph Royal.....	1er juil. 1888
Francis Goodschall		C. H. Mackintosh.....	31 oct. 1893
Johnson	9 avril 1872	M. C. Cameron.....	30 mai 1898
Alexander Morris.....	2 déc. 1872	A. E. Forget.....	11 oct. 1898
David Laird, P.C.....	7 oct. 1876	A. E. Forget.....	30 mars 1904
Edgar Dewdney.....	3 déc. 1881		

<sup>1</sup>Deuxième terme.

**Terres fédérales.**—Les terres de la Couronne du Dominion du Canada sont situées dans les provinces du nord-ouest et dans la zone des chemins de fer de la Colombie-Britannique. De grandes superficies de ces terres sont offertes gratuitement comme fermes aux colons.<sup>1</sup> Les terres sont partagées en townships de 36 sections. Chaque section contient 640 acres, et est divisée en quarts de section de 160 acres. Un colon peut obtenir un quart de section de 160 acres en payant un droit d'entrée de \$10, et en remplissant certaines conditions de résidence et de culture. Pour avoir droit à recevoir l'acte de propriété de sa ferme, le colon doit y avoir habité au moins six mois pendant trois ans, y avoir érigé une demeure habitable, avoir labouré au moins trente acres de sa terre, dont vingt acres doivent avoir été moissonnés, et être sujet britannique.

**Disposition des terres.**—D'après les chiffres fournis par le Ministère l'Intérieur, une superficie totale de 163,373,928 acres de terres fédérales a été transférée, soit une superficie égale à 7,090 townships, ou à 255,271 milles carrés. Comme le nombre des acres arpentés au premier janvier 1914 était de 189,073,928, égalant 8,206 townships, ou 295,428 milles carrés, il reste encore une superficie arpentée de 25,700,000 acres environ. En plus des terres arpentées, il y a de grandes étendues qui n'ont pas encore été explorées, ou ne l'ont été que partiellement; mais on estime qu'environ, 86,000,000 d'acres des provinces du nord-ouest pourront être consacrés à quelque genre d'agriculture, et qu'au moins la moitié de cette superficie, soit 43,000,000 d'acres, comprend des terres agricoles de bonne qualité et aussi fertiles que celles qui ont déjà été colonisées.

**Terres de chemins de fer.**—Le tableau 8 donne le relevé, pour les trois années fiscales 1911-13, des ventes de terres effectuées par la Compagnie de la Baie d'Hudson et par des compagnies de chemins de fer ayant reçu des concessions de terres de la part du gouvernement. Le total de ces ventes s'est élevé à \$9,867,155, pour 707,149 acres, en 1912-13, contre \$18,224,419, pour 1,329,390 acres en 1911-12.

<sup>1</sup> On peut obtenir du Commissaire des Terres de la Couronne, Ministère de l'Intérieur, Ottawa, des copies des règlements détaillés gouvernant l'octroi des fermes ou "homesteads".